

<b>ABX Miniclean 1L</b>	<b>A91A00204DFR</b>	<b>Révision 10/09/2009</b>
-------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>1. Identification du produit et de la société</b>	
<b>1.1. Identification du produit</b>	
Nom du produit :	ABX Miniclean 1L
Code produit :	Réf. : 0403010
<b>1.2. Utilisation du produit</b>	
Solution enzymatique avec action protéolytique pour le nettoyage des compteurs de cellules sanguines.	
<b>1.3. Identification de la société</b>	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél. : (33) 4 67 14 15 16 Fax : (33) 4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	
	Contactez le service d'urgence le plus proche

<b>2. Identification des dangers</b>	
<b>Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non</b>	
Dangers majeurs :	Aucun.
Risques spécifiques :	Le produit est nocif en cas d'ingestion et peut provoquer des vomissements, des pertes de connaissance et des diarrhées.

<b>3. Composition / Informations sur les composants</b>					
<b>3.1. Description du kit</b>					
	REACTIF : 1 x 1 L Solution de nettoyage				
<b>3.2. Composants dangereux (nom, concentration)</b>					
N° CAS	Nom	Concentration	Symbole	Risque	Numéro d'enregistrement
	Tampon organique	< 20 %	Xi	R36/37/38	
	Enzyme protéolytique	< 1 %	Xn	R42, R36/38	
	Détergent	< 5 %	Xn	R22, R38, R41	
	Conservateur	< 20 %	Xn	R20/21/22, R36/37/38	

<b>ABX Miniclean 1L</b>	<b>A91A00204DFR</b>	<b>Révision 10/09/2009</b>
-------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>4. Premiers soins</b>	
Inhalation :	Pas d'exigences particulières.
Contact cutané :	Laver la peau à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Procéder immédiatement à un lavage oculaire à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Si la victime est consciente, rincer abondamment la bouche à l'eau claire. Consulter un médecin en cas de perte de connaissance.

<b>5. Mesures de lutte contre l'incendie : produit non inflammable</b>	
Moyens d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminés.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

<b>6. Mesures en cas de dispersion accidentelle</b>	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Non déterminées.
Méthodes de nettoyage / d'absorption :	Absorber le produit et jeter à la poubelle. Laver la zone touchée à l'eau claire.

<b>7. Manipulation et stockage</b>	
<b>7.1. Manipulation</b>	
Mesures techniques :	Non déterminées.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Porter des gants et des lunettes de protection en cas de manipulation prolongée.
<b>7.2. Stockage</b>	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Conserver à une température comprise entre 18 et 25 °C.
Matières incompatibles :	Non déterminées.
Emballage :	Non déterminé.

<b>ABX Miniclean 1L</b>	<b>A91A00204DFR</b>	<b>Révision 10/09/2009</b>
-------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle</b>	
<b>8.1. Valeurs limites d'exposition</b>	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail</b>	
Mesures techniques :	Utiliser la ventilation générale de la salle.
Protection respiratoire :	Aucune requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après usage.
<b>8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale</b>	
Non déterminés.	

<b>9. Propriétés physicochimiques</b>			
<b>9.1. Informations générales</b>			
État physique :	Liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Odeur de detergent.
<b>9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement</b>			
pH :	9,6 (+/- 0,4)	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution aqueuse miscible à l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable.	Viscosité :	Non déterminée.
Propriétés explosives :	Non déterminées.	Densité de la vapeur :	Non déterminée.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminées.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
<b>9.3. Autres informations</b>			
Aucune.			

<b>ABX Miniclean 1L</b>	<b>A91A00204DFR</b>	<b>Révision 10/09/2009</b>
-------------------------	---------------------	--------------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Non déterminées.
Matériaux à éviter :	Non déterminés.
Produits de décomposition dangereux :	Non déterminés.
Autres informations :	Aucune.

## 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non déterminée.
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Inhalation :	Non déterminée.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminée.
Autres informations :	Aucune.

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Ecotoxicité :</b>	Non déterminée.
<b>12.2. Mobilité :</b>	Non déterminée.
<b>12.3. Dégradabilité :</b>	Biodégradabilité > à 90 %.
<b>12.4. Potentiel de bioaccumulation :</b>	Non déterminé.
<b>12.5. Résultats de l'évaluation PBT :</b>	Non déterminés.
<b>12.6. Autres effets dangereux :</b>	Non déterminés.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) Emballage souillé	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Eliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.
---	--

<b>ABX Miniclean 1L</b>	<b>A91A00204DFR</b>	<b>Révision 10/09/2009</b>
-------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)</b>	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

<b>15. Informations réglementaires</b>	
Symboles :	Aucun.
Phrases R :	Aucune.
Phrases S :	Aucune.
Substances :	Aucune.
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucune.
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux et internationaux réglementant son activité.

<b>16. Autres informations</b>	
<b>16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives</b>	
R22 R38 R41 R42 R20/21/22 R36/38 R36/37/38	Nocif en cas d'ingestion Irritant pour la peau Risque de lésions oculaires graves Peut entraîner une sensibilisation par inhalation Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion Irritant pour les yeux et la peau Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
<b>16.2. Restriction d'utilisation recommandée</b>	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
<b>16.3. Autres informations</b>	
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Nous attirons en outre l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. L'utilisateur est seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.	
<b>16.4. Sources des données clés</b>	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
<b>16.5. Révision</b>	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	